



Dossier de labellisation

«Ecole Départementale d'Arbitrage»

Groupement sportif :

Dossier à remplir et à retourner avant le 01 mars 2012:



Comité Départemental de Basket du Maine et Loire
BP 30311

49003 ANGERS CEDEX 01

Tél: 02.41.47.56.47 / Fax: 02.41.47.06.60

Email: basket.cd49@wanadoo.fr

Site: www.basketball49.com

Qu'est-ce que le label « Ecole Départementale d'Arbitrage » ?

Le label récompense un groupement sportif qui crée un **terrain favorable pour l'accompagnement vers l'arbitrage officiel** en son sein.

Le label ne récompense pas la qualité des arbitres du groupement sportif.

Le **réfèrent arbitrage du groupement sportif** est chargé d'**animer** un groupe de personnes pour atteindre l'objectif ci-dessus en répondant aux différents points du cahier des charges.

Le label est composé de 3 niveaux : sifflet de bronze, sifflet d'argent et sifflet d'or.

Participations aux actions d'initiation à l'arbitrage :

Organisées par le Comité du Maine et Loire Oui Non

Organisées en interne dans le groupement sportif Oui Non

Catégories					
Nombre de participants					
Dates du stage Nombre d'heures					
Encadrement					
Qualité					
Lieu					

II- CONDITIONS REQUISES POUR LE SIFFLET D'ARGENT

L'arbitrage et la communication

Photos des officiels du groupement sportif : Oui Non

Tableau à jour des déplacements des officiels : Oui Non

Affichage supports Comité : Oui Non

Autres affichages à préciser : _____

L'arbitrage et la table de marque

Le groupement sportif organise-t-il une formation de tenue de table de marque ? Oui Non

Si Oui

Date et lieu de cette formation : _____

Nombre de participants : _____

Publics présents (jeunes, parents de joueurs ...) : _____

L'arbitrage et la fête du mini-basket

Nombre de jeunes du groupement sportif participant à l'arbitrage de la fête du mini-basket : _____

III- CONDITIONS REQUISES POUR LE SIFFLET D'OR

L'arbitrage et le fair-play

Le groupement sportif mène-t-il une action en faveur du fair-play ? Oui Non

Quelle est cette action ? _____

Joindre fiche action, photos, articles de journaux, cassettes vidéo, CD.....

L'arbitrage et la conformité au statut

Le groupement sportif est-il en conformité avec la charte de l'Arbitrage ? Oui Non

Le groupement sportif a-t-il un formateur d'arbitre validé par la FFBB ? Oui Non

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ARBITRAGE DANS LE GROUPEMENT SPORTIF**Le(s) formateur(s) d'arbitres du groupement sportif :**

Nom			
Prénom			
Adresse			
e-mail			
Année de validation par la FFBB			

Les arbitres et OTM du groupement sportif :

Nom					
Prénom					
Fonction					
Adresse					
e-mail					

A _____ Le _____

Signature du -de la Président -e et cachet du groupement sportif :

Avis de la CDAMC

 Favorable pour le sifflet _____**Cachet du Comité** Défavorable pour le sifflet _____

Remarques :

A _____ Le _____

Président de la CDAMC

Présidente du Comité
Roselyne BIENVENU